

LA VILLE-PARC

Bordée à l'est par la célèbre forêt de Chantilly, barrée au nord-est par le Mont de Pô, baignée à l'ouest par la vallée de l'Oise et au sud par la vallée de la Thève, la ville de Lamorlaye s'étale sur un vaste territoire, très boisé, très plat, où la nature aménagée par l'homme côtoie des marais encore sauvages.

Sa position sur un axe nord-sud, important et ancien, lui a permis une croissance progressive. Notamment à partir des années 1920 quand s'est développé un vaste lotissement de 1600 parcelles arborées dans la forêt du Lys. Très liée au cheval, la ville entame aujourd'hui un nouveau siècle, entre continuité et projets d'avenir.



LE PARCOURS



Départ GPS : 49°09'19" Latitude N / 2°26'26" Longitude E



Difficulté Aucune



Distance Boucle de 2,2 km
Option : 8,5 km



Durée 1h15



Services

Mairie de Lamorlaye : 03 44 21 64 00 - www.ville-lamorlaye.fr

Office de tourisme : 03 44 67 37 37 - www.chantilly-senlis-tourisme.com

Hostellerie du Lys : 03 44 21 26 19 - www.hostelleriedulys.fr

Hébergements : plusieurs gîtes et chambres d'hôtes

Tous types de restauration : traditionnelles, italiennes, asiatiques, rapides...

Tous commerces, dont boulangeries, superettes.

Pour aller plus loin :

- Parc du château : plusieurs accès possible

- Parcours "Les aventures de Klé'o" pour les enfants de 2 à 6 ans :

www.ville-lamorlaye.fr/parcs_aires_jeux.aspx

- Premier parcours sonore : "Les arbres du parc du château de Lamorlaye vous parlent" (à partir de leur QR code) :

www.universitepopulairedelabiosphere.org/audiobotanique/parcours-decouverte-audio-botanique-du-parc-du-chateau-de-lamorlaye/

- « Ile de la Thève » : plusieurs accès possibles

- Nombreuses pistes cyclables, direction Coye, Gouvieux ou le hameau de Baillon (commune d'Asnières-sur-Oise)

- Chemins de randonnées balisés GR et PR (FFRP)

- Plaquettes PNR « Découverte des villages » « Chaumontel » (n°8), « Gouvieux » (n°14), « Asnières-sur-Oise » (n°19), « Viarmes » (n°20), « Boran-sur-Oise » (n°24)

- Plaquette PNR Parcours « À la découverte du patrimoine hydraulique »

- Plaquette PNR « À cheval, d'abbaye en abbaye »

- Circuits du patrimoine à Chantilly et à Luzarches



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

Maison du Parc
Château de la Borne Blanche
48, rue d'Hérivaux
60560 ORRY-LA-VILLE

Tél : 03 44 63 65 65

Fax : 03 44 63 65 60

contact@parc-oise-paysdefrance.fr

www.parc-oise-paysdefrance.fr

et retrouvez le Parc sur Facebook !



Le blason de la commune de Lamorlaye s'inspire des armes qui figurent sur un vitrail de la chapelle Saint-Vaast, au hameau (devenu Domaine) du Lys, ainsi que sur une des pierres tombales qui se trouvent à l'intérieur de l'édifice. Ce sont notamment les armes de « Messire Charles de Marc, chevalier seigneur de Moncrespin », propriétaire de la seigneurie du Lys au 17^e s., décédé en 1632. Ce blason, qui montre un chevron chargé de trois besants (pièces), accompagné de trois merlettes (oiseau symbolique), est supporté par deux lions et timbré (surmonté) d'un heaume (casque).



Parc naturel régional
Oise - Pays de France



Découvrons les villages du Parc

“ La ville-parc
aux portes de Paris ”



Parc naturel régional
Oise - Pays de France

LAMORLAYE



2021 - Création graphique : Catherine Szpila - Plaqueette rédigée avec le concours de la mairie de Lamorlaye, notamment pour le choix des photos. - Ne pas jeter sur la voie publique. - Crédits photographiques : mairie de Lamorlaye (1 de couverture, panoramique, fines 3,5,6,7), Parc naturel régional Oise - Pays de France (fines 2, 8, fleur), DR - Imprimé sur papier recyclé Cocoon Silk 150 g avec encres végétales.

Rivières
Château Arbres
Écuries Domaine du Lys
Biodiversité



n°28



© I.G.N. - SCAN25 2021 - avec l'aimable autorisation de l'I.G.N. - reproduction interdite

- 1 La zone hippique
- 2 Le château
- 3 L'île de la Thève
- 4 Le centre-ville
- 5 Le carrefour du Roi
- 6 Le marais du vieux Lys
- 7 La chapelle Saint Vaast

Plusieurs panneaux explicatifs **P** sur le parcours complètent les informations de la plaquette.

LA ZONE HIPPIQUE

Départ face à l'**hôtel de ville**, ancien logis de l'entraîneur de chevaux de course. **P**

L'histoire et l'urbanisme de la ville sont en effet intimement liés au monde du cheval. Dès 1836, plusieurs courses célèbres sont créées à Chantilly. Un hippodrome est construit et les parieurs affluent. Propriétaires de chevaux et entraîneurs s'installent alors dans les environs, profitant de vastes terrains plats et d'un sol propice, sablonneux et drainé. Prenez à gauche (Est) vers l'essentiel des commerces et traversez le centre-ville **P**. Après un 1^{er} feu tricolore, continuez le long de la rue du Général Leclerc, puis franchissez l'ancienne route nationale.

Vous arrivez alors aux portes d'un **vaste terrain d'entraînement** des chevaux **P**, avec pistes de galop, anneaux, lignes droites. Cette zone privée est posée dans les prairies, entre la Thève et le ru St-Martin. Tous les matins, de très bonne heure, chevaux et jockeys sortent d'une quarantaine d'écuries avoisinantes, hébergeant environ 700 équidés, dont de nombreux champions.

Tournez maintenant plein sud, longeant la grande route, vers le rond-point du château.



Affiche publicitaire, vers 1925.

LE CHÂTEAU

À votre droite, le château. Avancez-vous vers cette large et noble façade **P**. Bien que remaniée, agrandie, restaurée, c'est bien celle d'un ancien hôtel seigneurial, construit par la famille de Galles fin 15^e s. Cet emplacement fut choisi ici car le précédent petit château, entouré de fossés en eau et situé à 500m au sud, avait été ruiné par la Guerre de Cent Ans.

Acquis en 1679 par la famille SEROUX, il est reconstruit au début du 19^e s. par un de ses descendants Louis SEROUX DE BIENVILLE. En 1854, le paysagiste Louis-Sulpice VARÉ l'entoure d'un jardin à l'anglaise (hêtre pourpre, cyprès chauve... parcours « les arbres qui parlent »), devenu parc public. À droite, l'ancienne **orangerie** abritait les arbres à agrumes en hiver.

QUARTIER DE L'ÉGLISE

Traversez le parc, laissant le château à votre droite en direction de l'église.

Vous voici au cœur historique du vieux village, sur l'antique chemin de Paris. Relativement modeste, il comprenait l'école de filles, la première mairie, quelques commerces, écuries, fermes et **l'église** **P**. Elle a été en partie rebâtie après l'incendie dû à la foudre de 1738.

Poursuivez vers « l'île de la Thève », un vaste espace naturel entre la Thève et le ru St-Martin. Au bout de la rue de l'église, prenez l'impasse de l'abreuvoir. Découvrez, observez, flânez... Revenez, remontez la rue Jean Biondi vers la place du Marronnier **P**.

LE DOMAINE DU LYS

De la place du Marronnier, vous pouvez à droite retourner à la mairie, ou bien à gauche direction le Domaine du Lys (option 8,5km AVR).

C'était autrefois des garennes à lapins dénudées, achetées en 1688 par le Prince de Condé, seigneur de Chantilly. Il fait planter ce bois, le quadrille d'allées cavalières, qui s'entrecroisent en étoiles pour y pratiquer la chasse à course.

En 1925 voit le jour un projet de « ville de parcs » sur 7,5km² boisés, mêlant des habitations de qualité et des loisirs de standing (golf, hôtel, restaurant, tennis, et la piscine au bord de l'Oise sur la commune de Boran-sur-Oise). Ce charmant espace, très tranquille, compte 1650 propriétés, aux styles architecturaux variés : admirez les villas anglo-normandes, balnéaires, basco-landaises ou modernistes, les chalets, manoirs, chaumières et autres... dont certaines dessinées par quelques architectes renommés comme Jean Balladur.



LE VIEUX LYS

Arrivée à l'ancien hameau du Lys, qui abrite encore une pittoresque chapelle Saint Vaast **P**, entourée d'un vieux cimetière. Voyez également, au carrefour vers Viarmes et Royaumont, une vaste demeure, ancien relai de chasse, de style anglo-normand (pans de bois).

Non loin de là, au sud de la route D118 (en partie longée par une piste cyclable), s'étend une vaste zone humide protégée : le marais du Lys (zone Natura2000). Il abrite notamment l'Euphorbe des marais, grande plante aux délicates fleurs jaunes (espèce en danger dans la région Hauts-de-France). Au niveau de la faune, le marais détient une espèce protégée : L'Agrion de Mercure. Cette libellule au statut vulnérable est peu présente en Picardie du fait de la modification de son habitat par l'Homme.



Euphorbe des marais.

